

La Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne (226 405 habitants)

Ligne A du R.E.R. – 30 minutes de PARIS

RECRUTE

pour la Direction de l'Aménagement durable

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES URBAINES (H/F)

(poste de catégorie A - filière technique ou administrative)

Sous l'autorité du responsable Aménagement secteur hors Opération d'Intérêt National, vous intégrez une équipe de 7 personnes au sein du département Aménagement durable. Vous travaillez en transversalité et en mode projet avec l'ensemble des services, ainsi que les communes membres de la Communauté d'Agglomération et partenaires institutionnels associés.

MISSIONS

Afin de mener ses compétences en matière d'aménagement, la CA est dotée d'un pôle d'études urbaines, au sein du département aménagement durable.

Vous mettez en œuvre les orientations stratégiques de l'Agglomération en matière de développement urbain et redynamisation du territoire. A ce titre, vous devez :

- être force de proposition dans le cadre des réflexions engagées par l'Agglomération et les communes membres dans le champ de compétence ;
- participer à la définition des moyens et outils à mettre en œuvre pour traduire les orientations politiques en projets opérationnels et en plans d'actions ;
- réaliser des études, des projets urbains (faisabilité, esquisses) pour des plans masse, des principes d'aménagement, des espaces publics ;
- arbitrer et opérer des choix techniques en cohérence avec les orientations politiques (modes de gestion, missions, projets, ressources) ;
- assurer le suivi technique, juridique et administratif des projets dont vous aurez la charge ;
- maîtriser les coûts et les délais de chaque projet ;
- réaliser et mettre à jour des tableaux de bord de suivi des projets engagés, faire le bilan des actions et en faire la présentation auprès des élus et autres partenaires (comités de pilotage, comités techniques, commissions...).

PROFIL SOUHAITÉ

- Formation supérieure dans les métiers de l'Aménagement, de l'Urbanisme et éventuellement de l'Architecture;
- Connaissances souhaitées des outils informatiques type DAO/CAO ;
- Bonnes connaissances en droit de l'urbanisme / de l'environnement ;
- Bonnes connaissances des procédures budgétaires et d'achat public ;
- Maîtrise des procédures d'urbanisme opérationnel ;
- Vous savez faire preuve de disponibilité et de qualités relationnelles pour travailler en transversalité ;
- Expérience de 5 ans souhaitée dans les domaines de l'Aménagement, de l'Urbanisme, et/ ou dans le montage d'opérations,
- Connaissances :
 - du fonctionnement des collectivités territoriales,
 - des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de développement territorial,
 - de la conduite de programmes opérationnels (création de ZAC, DUP, PUP...).
- Les "savoir-faire" :
 - principe et mode d'animation de réunion ;
 - capacité à s'exprimer en public ;
 - goût et facilité pour le contact et le travail en réseau et en équipe ;
 - esprit de synthèse ;
 - rigueur ;

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à temps complet : 36 h sur 5 jours
- Lieu : Chelles (ligne RER E et Paris Est)
- Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – CNAS – CET

Pour tous renseignements, Monsieur François-Xavier DESWARTE, responsable Aménagement au 01.64.72.63.82.

Merci d'adresser votre candidature et votre CV à Monsieur le Président
recrutement-stage@agglo-pvm.fr